Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 433

Artikel: Le goulet du service de justice
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1018954

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J.A. 1000 Lausanne 1
Hebdomadaire romand
No 433 15 décembre 1977
Quatorzième année
Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard
Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs
Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27
Imprimerie Raymond Fawer S.A.
Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley

433 Domaine public

Le goulet du service de justice

Elections au Conseil fédéral. Les efforts des journalistes politiques, de la radio et de la télévision pour mettre en scène l'événement sont probablement restés vains. Même le petit jeu qui a consisté à imaginer des embûches de dernière minute — Pierre Aubert pro-israélien et anti-séparatiste — n'a excité personne.

Déjà en automne 1975, au soir des élections fédérales, la télévision, à l'exemple de la France, avait tenté le coup de la veillée-suspense, où les résultats tombent peu à peu. Mais on ne fait pas mousser n'importe quel produit; là où les enjeux sont minimes, le suspense n'a pas de place.

Notre système politique est ainsi agencé qu'il ne suscite pas les passions, sauf peut-être chez quelques « bêtes politiques » ou chez certains observateurs qui, à regarder la scène depuis longtemps et de trop près, en viennent à grossir exagérément les gestes des acteurs.

La représentation proportionnelle empêche les grandes poussées d'un côté ou de l'autre; le contexte, souvent cantonal, des élections nationales renforce encore cette tendance. La désignation au second degré du gouvernement favorise une subtile sélection des conseillers fédéraux et façonne en définitive un modèle-type du ministre acceptable.

Ce paysage plutôt fade pourrait laisser croire à un jeu vide de significations, à une pratique rituelle. Il faut pourtant affiner l'analyse. Le gouvernement fédéral est un organe dont le fonctionnement reste largement dans l'ombre. Au-delà du slogan, lui largement répandu, de la collégialité, il faut souligner l'autonomie non négligeable dont jouissent les chefs de département. C'est cette autonomie qui a permis à un Tschudi d'imprimer à la politique sociale un rythme relativement rapide, à un Bonvin de faire s'enliser le problème du statut de la radio-télévision, à un Brugger de mettre au frigo la protection des consommateurs, à un Ritschard, actuellement de serrer les freins de la révision legislative en matière d'énergie (nucléaire), pour ne citer que ces exemples.

Cette autonomie prend une importance différente selon le poids politique des départements. On connaît l'impact des Finances, impact encore renforcé par la conjoncture actuelle. On connaît également le rôle dominant de l'Economie publique, ses liens privilégiés avec le patronat et les branches vouées à l'exportation. Justice et police paraît à première vue de moindre imporatance; c'est une illusion, car sous l'impulsion de Kurt Furgler, un conseiller fédéral qui « en veut », ce département est en train de devenir un lieu de contrôle-clé de la politique fédérale. Contrôle par un instrument d'intervention directe — la police fédérale de sécurité en voie de création —, contrôle plus subtil par l'examen juridique imposé à toute nouvelle législation. Justice et police dit le droit, pouvoir important qui peut déterminer les choix politiques.

La répartition des dicastères, dans quelques jours, au sein du Conseil fédéral, ne sera pas une simple formalité.

MERCI

Merci à tous ceux qui ont déjà renouvelé leur abonnement pour l'année prochaine et qui contribuent ainsi, par leur fidélité, à permettre cette expérience de presse indépendante (pas de publicité, pas de subvention !) à laquelle nous tenons.

P. S. Rappel : la formule de l'« abonnement-cadeau » (75 fr. pour régler votre dû et offrir DP pour un an à une personne de votre choix) est à votre disposition jusqu'à fin janvier

DANS CE NUMÉRO :

Pp. 2/3 : Après le 4 décembre, le choix du Conseil fédéral — Ces fraudeurs bienvenus; p. 4 : Point de vue : Esclaves de l'expansion; p. 5 : Interruption de grossesse : on revient au point de départ; p. 6 : Le carnet de Jeanlouis Cornuz — Dans les kiosques; p. 7 : Quarante heures : ombres et lumières — Toujours le service civil; p. 8 : ONU : engager le débat — Les champions du médicament.